



Publication le - 6 JUIL. 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-105

L'an **deux mille dix-huit**, le **vingt-six juin**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2018

Etaient présents : Mme BONNICEL, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme LAROCHE, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : M. FRIAUD à Mme BONNICEL, Mme VATAN à Mme DUCOURTIOUX, Mme MARCEL à Mme LAROCHE, Mme KELLER à Mme POIRIER à partir de 20 h, M. MOTTAIS à Mme ALTMAN.

Monsieur Sylver MARCONNET a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA VILLE

Madame le Maire expose que la mise en œuvre du programme d'investissement inscrit dans le budget primitif 2018 amène la municipalité à souscrire un nouvel emprunt.

Plusieurs offres auprès de différentes banques partenaires ont été étudiées et l'une d'elle a fait ressortir un taux particulièrement intéressant qui a conduit la Municipalité à accepter les conditions prévues dans le contrat d'emprunt proposé par la Banque Populaire.

Aussi, il convient d'inscrire les nouvelles données financières liées au remboursement de cet emprunt dans le budget global de la ville en vous proposant une décision modificative.

Mairie

54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

tél : 03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

Par ailleurs, certains ajustements de crédit sont nécessaires pour répondre à la justesse des écritures comptables effectuées durant l'année.

Il s'agit entre autre de régularisations portant sur les notifications des dotations ainsi que l'acquisition de la licence 4 du bar « Le Varennes ».

L'équilibre de cette décision modificative permet d'abonder l'autofinancement à hauteur de 148 500 €.

L'ensemble des ajustements de crédits proposés est retracé dans un tableau joint en annexe.

Cette question a été présentée lors de la commission des finances du 18 juin dernier.

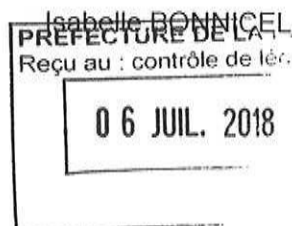
Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'adopter.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu, Adopte par 15 voix pour et 14 abstentions la décision modificative n° 1 à intervenir au budget primitif 2018 de la ville.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varennes-Vauzelles, le 27 juin 2018

Le Maire,



DECISION MODIFICATIVE N°1-2018 - BUDGET PRINCIPAL

Section de FONCTIONNEMENT

DEPENSES TOTALES DE LA SECTION : 165 500 €

Article	Libellé	Montant
Chapitre 011 - Charges à caractère général		0
6122	Crédit bail mobilier	-1 500
6135	Locations mobilières	1 500
Chapitre 66- Charges financières		17 000
66111	Intérêts de la dette	17 000
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement		148 500
TOTAL DEPENSES		165 500

RECETTES TOTALES DE LA SECTION: 165 500 €

Article	Libellé	Montant
Chapitre 73 - Impôts et taxes		90 900
73111	Taxes foncières et d'habitation	86 200
73211	Attribution de compensation	2 900
73212	Dotations de solidarité communautaire	1 800
Chapitre 74 - Dotations et participations		74 400
7411	Dotations forfaitaire	25 700
74121	Dotations de solidarité rurale	11 000
74127	Dotations nationales de péréquation	7 700
74835	Compensation exonération TH	30 000
Chapitre 77 - Produits exceptionnels		200
7713	Libéralités reçues	200
TOTAL RECETTES		165 500

Section d' INVESTISSEMENT

DEPENSES TOTALES DE LA SECTION : 148 500 €

Article	Libellé	Montant
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		7 000
2051	Concessions, droits similaires	7 000
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		55 000
1641	Emprunts en euros	55 000
Chapitre 020 - Dépenses imprévues		86 500
TOTAL DEPENSES		148 500

RECETTES TOTALES DE LA SECTION: 148 500 €

Article	Libellé	Montant
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement		148 500
TOTAL RECETTES		148 500